

Relaxer.

Nous offrons une solution, vous pouvez avoir confiance.

Contactez-nous pour vos besoins en assurance auto et habitation.



Mitchell McConnell Insurance Ltd.

Obtenez une soumission d'assurance instantanée, appelez : 1-800-796-2455

(506) 634-7200 | mitchellmcconnell.com
660 Rothersey Ave, Saint John, NB

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB)



Nous offrons gratuitement des brochures et dépliant sur divers sujets en droit

Aider le public à connaître la loi

www.legal-info-legale.nb.ca | 506-453-5369

LOTO 50/50


Jouez chaque semaine!



1 800 453-4333 • www.fcanb.ca

Bulletin 50+



Décembre 2023 • numéro 12 Fédération des citoyen(ne)s aîné(e)s du Nouveau-Brunswick www.fcanb.ca 

Rencontre avec le Ministre de la Santé, Bruce Fitch

Le président de la Fédération des Citoyen(ne)s Aîné(e)s du Nouveau-Brunswick, Percy Huntington, le président du Comité des relations gouvernementales, Jim Hanley et les membres du comité Mary Ann Rowlands et Dorothy Brown ont rencontré le Ministre de la Santé Bruce Fitch, le sous-ministre Eric Beaulieu et son adjoint spécial, Robert Weir le mardi 7 novembre 2023. Les représentants de la FCANB ont apprécié que les représentants du gouvernement soient très réceptifs et accommodants. Ils ont pu discuter de toutes les résolutions présentées par la Fédération concernant la santé.

Lecteurs diabétiques, styles Dexcon ou Freestyle - Le lendemain de leur rencontre, le gouvernement provincial a amélioré le programme de pompes à insuline du Nouveau-Brunswick pour offrir une couverture continue de surveillance de la glycémie aux patients diabétiques admissibles. Cette couverture est offerte aux personnes qui nécessitent une insulinothérapie intensive administrée par une pompe ou au moins trois injections quotidiennes. Cette couverture s'étendra aux personnes

de tous âges qui répondent aux critères d'éligibilité médicale et qui satisfont au processus de vérification des revenus.

Vaccin contre le Zona (Bardeau)- Seulement l'Ontario l'offre déjà gratuitement à sa population aînée. Ce dossier est actuellement sur la table et étudié par toutes les autres provinces. Comme il a été fait pour le vaccin à haute dose contre la grippe, le gouvernement veut s'assurer qu'il s'agit réellement d'une meilleure option pour les personnes âgées, assurant une protection plus efficace contre le zona.

Examens de la vue - D'après nos recherches, la majorité des provinces offrent un examen par année aux personnes âgées de 65 ans et plus, sinon au moins à celles à faible revenu. Le Nouveau-Brunswick étudie encore cette possibilité.

Prothèses auditives pour aîné(e)s à faible revenu- Comme pour les examens de la vue, on nous dit que le ministère de la Santé étudie toujours la possibilité.

Toutes ces conditions médicales non-traitées peuvent apporter des répercussions plus sévères causant des

coûts plus élevés au gouvernement avec maladies plus graves, hospitalisations, etc.

Centres de réchauffement et de refroidissement- D'après leur discussion, la province assure déjà des centres, surtout dans les communautés rurales. Le comité demande une liste des endroits désignés. Robert Weir a déclaré qu'il s'occuperait de la faire parvenir à la Fédération.

Stationnements plus accessibles aux hôpitaux- Ceci relève des deux Réseaux de Santé (Horizon et Vitalité) et ils étudient déjà le problème.

Le Comité a offert quelques solutions ou recommandations au gouvernement : Lors de décisions, il serait important de consulter des personnes spécialisées dans le domaine qui ont les connaissances nécessaires pour fournir des informations pertinentes. Ils ont également mentionné que les cliniques, en particulier dans les zones rurales, fonctionnant principalement avec des infirmières praticiennes, devraient avoir accès aux dossiers et antécédents médicaux. Il serait important que les foyers de soins soient partiellement sous la tutelle du Ministère de la Santé.

Ils travaillent présentement sur le budget et il y a un besoin de 250 médecins dans la province, alors on a convenu de planifier une autre rencontre au Nouvel An.



Joyeux Noël et Bonne heureuse année!

de la Fédération des citoyen(ne)s aîné(e)s du Nouveau-Brunswick

 **Suivez-nous, aimez notre page et partagez!**

Fonds de développement communautaire

Le Fonds de développement communautaire reconnaît l'apport important des communautés dans l'économie et la qualité de vie au Nouveau-Brunswick. Le Fonds de développement communautaire vise à favoriser des communautés dynamiques en offrant de l'aide aux :

- projets d'immobilisations communautaires;
- projets d'événements culturels ou sportifs nationaux;
- projets contribuant à l'établissement et au développement d'installations liées au tourisme et aux loisirs; et
- projets municipaux axés sur la région

La Société de développement régional est responsable de la gestion globale du Fonds de développement communautaire. Toutes les demandes de financement dans le cadre du Fonds de développement communautaire seront réceptionnées et évaluées par la Société de développement régional. Le président de la Société de développement régional a le pouvoir d'approuver l'aide financière pour les projets.

INFORMATIONS DE CONTACT:
RDC-SDR@gnb.ca

(506) 453-2277

APERÇU

Favoriser des communautés dynamiques par des investissements communautaires

ADMISSIBILITÉ

Le fonds est à la disposition des :

- organisations sans but lucratif constituées en sociétés; et
- municipalités, commissions de services régionaux et Premières Nations

Remarque : Le financement dans le cadre de ce programme sera fourni au propriétaire de l'actif.

Les demandes seront étudiées en fonction des critères d'admissibilité et d'évaluation suivants :

Les avantages du projet

- Les avantages du projet proposé, ainsi que leur valeur pour la province ou la région

La viabilité du projet

- Le niveau de probabilité que le projet proposé puisse être réalisé ou complété tel que proposé

La durabilité du projet

- Les probabilités que les effets prévus du projet puissent être maintenus une fois le projet complété

La viabilité du demandeur

- L'état de stabilité financière et opérationnelle du demandeur

La capacité du demandeur

- La capacité de gestion et financière du client d'assumer les coûts associés à la réalisation du projet

Toutes les propositions soumises pour évaluation sont sujettes aux conditions applicables en matière d'évaluation environnementale et à la politique du GNB en matière d'obligation de consulter, le cas échéant.

La quantité de détails et de données à l'appui à fournir dans une demande sera relative à l'envergure du projet, à sa complexité et au montant du financement demandé. Toutefois, en raison des ressources limitées, tous les projets qui répondent aux critères d'admissibilité ne seront pas nécessairement approuvés.

L'art d'une retraite réussie, c'est se donner les moyens de vivre sa passion.

Votre retraite dans trois ans... un an... maintenant!

Avez-vous songé au style de vie que vous désirez à votre retraite?
Savez-vous combien vous coûtera la retraite tant désirée?

Vous êtes déjà à la retraite...

Qu'en est-il de votre plan?
Avez-vous pensé à votre succession?

Prenez rendez-vous

uni.ca/patrimoine
1 888 359-1357

